



Département de l'Oise
Arrondissement de Beauvais

MAIRIE D'ONS-EN-BRAY

22 place de l'église 60650 ONS EN BRAY

☎ 03.44.81.61.07

mairie.onsenbray@yahoo.fr

Le 25 février 2022,

Madame, Monsieur,

Votre enfant a ou aura 3 ans en 2022.

Vous avez la possibilité de l'inscrire en Mairie et ce, **du 03 au 31 mars**, aux heures d'ouverture du secrétariat.

Veillez-vous munir pour cette inscription du livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant.

Cette inscription n'entraîne pas automatiquement l'admission à l'école pour la rentrée prochaine : pour l'admission de votre enfant il faudra attendre la réunion début juin, réunion du conseil des maîtres qui décide de ces admissions.

Ensuite lorsque l'admission sera effective, l'école vous contactera.

Dans l'attente et restant à votre disposition, veuillez croire, Madame, Monsieur, à mes sincères salutations.

Le Maire,
F. VERMEULEN

